

PROCÉDURES

Procédures d'entrée pour les cours SANS parents accompagnateurs (4 à 55 ans)

Si vous ne présentez aucun symptôme et respectez les autres règles relatives à la situation sanitaire actuelle que vous avez préalablement acceptées, vous pouvez venir à votre cours de cirque. Pour les revoir, allez à la fin du document.

Les participants doivent arriver prêts à commencer (en tenue sportive, être allés à la toilette, cheveux attachés). Au besoin, une toilette supplémentaire est disponible au 2^e étage.

- Veuillez attendre à l'extérieur en respectant une distance de 2 mètres avec les autres participants jusqu'à ce que le vestiaire soit vide (plus de souliers apparents).
- Prenez connaissance du tableau d'affichage VireVolte à l'entrée et relisez les règlements relatifs à la Covid-19 puis laissez entrer **seul** le participant.

Le participant entre seul par la porte principale avec sa bouteille d'eau

- À son arrivée, le participant ôte ses chaussures et accroche son manteau à un crochet.
- Le participant dépose sa bouteille d'eau dans le bac attribué à son groupe
- Il se dirige au lavabo du fond pour se laver les mains avec du savon pendant 20 secondes. Si le lavabo du fond est occupé, il utilise celui dans la salle de bain en gardant la porte-ouverte. Si les deux lavabos sont occupés, il fait la file en suivant les indications au sol. Besoin d'aller à la toilette? Il y a également une toilette au second étage.
- Il se dirige ensuite dans la zone d'attente désignée le long du mur pour s'asseoir calmement en attendant le début du cours.

AJOUT mesures 10 ans et +

- Le participant de 10 ans et plus doit **porter le masque** jusqu'à ce que le cours commence et lors des déplacements intérieurs hors gymnase. Il dépose alors leur masque à l'endroit où il était assis en attendant le début de cours.
- Il est permis d'apporter un petit sac (sacoche) pour y mettre ses effets personnels. Le sac devra lui aussi être laissé dans le vestiaire (visible du gymnase). Seule la bouteille d'eau est permise dans l'enceinte du gymnase.

Procédures pendant le cours de cirque ou gymnacirque (groupes commençant par la lettre « C » ou « G »)

- La distanciation physique devra être appliquée en tout temps : 1 mètre entre les participants.
- Un lavage de main pendant le cours sera requis entre 2 des rotations. L'institutrice indiquera le moment. Le gel désinfectant peut remplacer ce lavage.
- Lors du cours, les surfaces de parcours touchées fréquemment par les mains et le visage seront désinfectées entre chaque rotation par l'institutrice.
- Les objets à manipuler seront attribués individuellement à chaque participant. À la fin du cours, cet objet ira dans un bac « à désinfecter ».

Procédures pendant le cours d'aérien (groupes commençant par la lettre « A »)

- La distanciation physique devra être appliquée en tout temps : 1 mètre entre les participants. Dans un cours aérien, la distance est déjà très raisonnable en temps normal : ça prend de la place nos trucs!
- Un lavage de main pendant le cours sera requis entre 2 des rotations. L'institutrice indiquera le moment. Le gel désinfectant peut remplacer ce lavage.
- Les types d'appareils aériens utilisés (tissu, trapèze, cerceau, anneau, barre, etc.) varieront d'un cours à l'autre. Ceci dit, le même curriculum (contenu de cours) sera appliqué pour chacun des groupes.

Procédures de sortie pour les cours SANS parents accompagnateurs (4 à 55 ans)

- À la fin du cours, le participant reprend ses effets personnels dans ses mains et se dirige dans l'espace de rangement.
- Dans l'espace de rangement, le participant met ses chaussures et manteau.
- L'institutrice met du gel désinfectant au participant et sort à l'extérieur avec le groupe du côté de l'espace clôturé.
- Elle fait le message de la semaine aux parents qui attendent dans la partie gazonnée.
- Elle laisse partir individuellement chaque jeune de 10 ans et moins

ENGAGEMENT DE LA PART DE L'ÉCOLE DE CIRQUE VIREVOLTE

- Les instructeurs porteront le masque en tout temps à l'intérieur, sauf pour une situation d'urgence.
- Les parades (assistance manuelle) seront réduites au minimum. Lorsqu'elles sont faites délibérément, l'instructeur touche la taille ou le pied du participant. Si la situation est urgente, l'instructeur peut se permettre d'aider/toucher le participant (ex. : un enfant est enrubanné suspendu dans le tissu qui coupe sa circulation).
- Dans le cas d'un instructeur ou participant testé positif à la Covid-19, nous contacterons et en informerons le plus rapidement possible les participants du bloc de cours dans lequel un contact aurait pu avoir lieu.
- Dans le cas d'une fermeture forcée du gouvernement, le client sera crédité. Le client pourra choisir de se faire rembourser le crédit s'il en fait la demande.

Votre responsabilité (qui annonçait ce document)

Je suis au courant que certaines règles de distanciations physiques et d'hygiène autres seront appliquées (les procédures précises vous seront transmises ultérieurement), j'en avise mon jeune et je m'engage à les respecter. Advenant le cas où je ne serais pas d'accord, je le mentionnerais immédiatement à la directrice (Caroline Goulet) et pourrais devoir me retirer du cours. Le masque n'est pas requis pour les 16 ans et moins ni pour les adultes lors de l'entraînement en cours d'aérien. (entre votre moment d'acceptation des termes et maintenant, le port du masque est désormais obligatoire pour les 10 ans et plus)

Risques inhérents à la Covid-19 et aux autres infections :

L'École de Cirque VireVolte s'engage à respecter les exigences et recommandations de la Santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales et à mettre en place et adopter les mesures nécessaires à cet effet. Cependant, cela n'est pas une garantie que vous ne serez pas infecté.

Veillez ainsi accepter les affirmations suivantes : Je reconnais la nature contagieuse du COVID-19 et j'assume volontairement le risque que ce participant (et son accompagnateur dans le cas d'un cours 2-3-4 ans) puisse être exposé ou infecté par le COVID-19 par sa participation aux activités de l'École de Cirque VireVolte (ÉCVV).

L'exposition ou l'infection au COVID-19 peut notamment entraîner des blessures, des maladies ou autres affections. Je déclare que ni ce participant ni personne habitant sous mon toit, n'a manifesté des symptômes de rhume ou de grippe (incluant de la fièvre, toux, mal de gorge, maladie respiratoire ou des difficultés respiratoires) au cours des 14 derniers jours précédents le premier cours et je m'engage à ne pas me présenter ou participer aux activités de l'ÉCVV durant au moins 14 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe.

Je déclare que ni moi, ni personne habitant sous mon toit, n'a voyagé ou fait escale à l'extérieur du Canada dans les 14 derniers jours précédents un cours de l'ÉCVV.

Cela reste valide pour chacun des cours de la session.